

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 56 MOIS

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Origine Electricité : Mix Réseau

Votre site de consommation

Date Début Fourniture : 01/11/2021

Référence du point de livraison (14 chiffres) :

25 875 253 163 014

GRD : ENEDIS

Date Fin Fourniture : 31/10/2025

Adresse : QUARTIER DES CARRAIRES

soit : 48 mois

Code Postal : 13940

CAR : 8 885 kWh

Ville : MOLLEGES

Coordonnées Client / Facturation

Société : EARL GAGGINI et FILS

Nom : GAGGINI

Siret : 83403200500011

Prénom : ADRIEN

Adresse : 170 Route de Molleges

Tél. (fixe) : 04 90 95 12 36

Code Postal : 13670

Tél. (portable) : 06 37 81 80 56

Ville : SAINT ANDIOL

e-mail : earlgagginietfils@gmail.com

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.



Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1er du mois suivant la grille jointe en annexe.

	3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA
PRO Elec Verte (simple tarif) - Prix fixe									
PRO Elec Verte (double tarif) - Prix fixe									

Abonnement : 25,07 €/mois
Heures Pleines : 13,220 c€/kWh
Heures Creuses : 8,430 c€/kWh

Validité : 0/1/1900 16h

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants) :

☒ 1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

☐ 2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée

OUI : NON :

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat :

Compteur ST : kWh (Base)
Compteur DT : kWh (HP)
Compteur HC : kWh (HC)

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :

☐ 3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu :

OUI :

NON :

Monophasé :

Triphasé :

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de :

48 mois

Mode de paiement :

☐ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier

☒ Règlement par prélèvement SEPA

☐ Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Montant de la mensualité souhaitée :

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre. J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage.

Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.

L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr (ou le site du gestionnaire de réseau local, le cas échéant).

Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>

Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.ecoconso.fr/consommateur/thermiques-electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

NOM : GAGGINI

Prénom : ADRIEN

A. Andiol

le 12/08/2021

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.

Les tarifs HT (hors taxes) comprennent l'accès au réseau public de distribution, les prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr (ou le site du gestionnaire de réseau local, le cas échéant).

Le prix HT du kWh est fixé par le gestionnaire de réseau de distribution, hors application des impôts, taxes, contributions et achèvements.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCPE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité) et la CTAP (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

EARL GAGGINI et FILS

Au capital social de 7 500 euros

221 Route de Mollegès

Le Barraly

13670 SAINT ANDIOL

Siret : 834 032 005 00011 APE : 0124Z

N° TVA INTRA : FR 39 834 032 005

GRILLE TARIFAIRE - PRIX FIXE JUSQU'À 48 MOIS

Origine Electricité : Mix Réseau

Simple Tarif (Base)

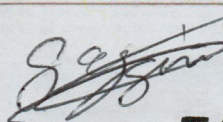
PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO						
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	Base (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel base Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel base Acheminement (c€/kWh)
3 kVA	10,15	12,340	5,34	4,81	8,630	3,710
6 kVA	12,07	12,340	5,15	6,94	8,630	3,710
9 kVA	13,72	12,340	4,65	9,07	8,630	3,710
12 kVA	15,55	12,340	4,35	11,20	8,630	3,710
15 kVA	17,14	12,340	3,81	13,33	8,630	3,710
18 kVA	18,83	12,340	3,27	15,46	8,630	3,710
24 kVA	22,68	12,340	2,96	19,72	8,630	3,710
30 kVA	26,10	12,340	2,12	23,98	8,630	3,710
36 kVA	29,73	12,340	1,69	28,24	8,630	3,710

Double Tarif (Heures Pleines / Heures Creuses)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO HPHC									
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel Fourniture		Prix proportionnel Acheminement	
						HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)
6 kVA	12,01	13,220	8,430	4,17	7,84	8,430	5,750	3,790	2,680
9 kVA	13,75	13,220	8,430	3,33	10,42	8,430	5,750	3,790	2,680
12 kVA	15,54	13,220	8,430	2,54	13,00	8,430	5,750	3,790	2,680
15 kVA	17,35	13,220	8,430	1,77	15,58	8,430	5,750	3,790	2,680
18 kVA	18,99	13,220	8,430	0,93	18,16	8,430	5,750	3,790	2,680
24 kVA	25,07	13,220	8,430	1,78	23,32	8,430	5,750	3,790	2,680
30 kVA	31,45	13,220	8,430	2,97	28,48	8,430	5,750	3,790	2,680
36 kVA	35,50	13,220	8,430	3,26	33,64	8,430	5,750	3,790	2,680

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.
 Les tarifs HT (page2) comprennent la part électricité, acheminement (turpe), et, le cas échéant les garanties d'origine (option : 0,3 c€/kWh). La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0,6 c€/kWh en 2021).
 Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.
 Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).
 La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.
 Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



EARL GAGGINI et FILS

Au capital social de 7 500 euros

221 Route de Mollégès

Le Barraly

13670 SAINT ANDIOL

Siret : 834 032 005 00011 APE : 0124Z

N° TVA INTRA : FR 39 834 032 005

EARL GAGGINI et FILS

Au capital social de 7 500 euros

221 Route de Mollégès

Le Barraly

13670 SAINT ANDIOL

Siret : 834 032 005 00011 APE : 0124Z

N° TVA INTRA : FR 39 834 032 005



MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Client Payeur N°	
Votre Nom	<u>EARL GAGGINI ET FILS</u> (b) 1
Votre adresse	<u>LE BARRALY 221 rte de Molléges</u> (c) 2
	<u>13670</u> <u>ST ANDIOL</u> (c) 2
	<u>FRANCE</u> (c) 2
Les coordonnées de votre compte	<u>FR76 1130 6000 2448 1262 0545 090</u> (d)
	<u>AGRITRAPP 813</u> (f) 1
Nom du créancier	<u>Energies du Santerre</u> (g) 2
I.C.S.	<u>FR1880B528</u> (h) 2
	<u>32 FAUBOURG DE BRETAGNE</u> (h) 2
	<u>80200 PERONNE</u> (h) 2
Type de paiement :	<u>FRANCE</u> (h) 2
Signé à	<u>ST ANDIOL</u> (i) 2
Signature(s) :	<u>12 09 2021</u> (i) 2

Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)

EARL GAGGINI et F
Au capital social de 7 500 €
221 Route de Molléges
Le Barraly
13670 SAINT ANDIOL
Siret : 834 032 005 00011 APE : 0171Z
N° TVA INTRA : FR 39 834 032 00

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque. (f) 2
Tiers débiteur duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. (m) 1 Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir. (n) 2
	Code identifiant du tiers débiteur (o) 1
	Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers. (p) 2
	Code identifiant du tiers créancier (q) 2
Contrat concerné	Noméro d'identification du contrat (r) 2
	Description du contrat

A retourner à :
Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

3880700
N° REMISE

DATE DE LA REMISE

NOMBRE DE CHEQUES

MONTANT TOTAL DE LA REMISE

**CRÉDIT AGRICOLE
ALPES PROVENCE**

25, Chemin des Trois Cyprès
13097 AIX-EN-PROVENCE Cédex 2
RCS AIX-EN-PROVENCE 381 976 448

Nom et adresse du bénéficiaire

**E.A.R.L. GAGGINI ET FILS
LE BARRALY
221 ROUTE DE MOLLEGES
13670 ST ANDIOL**

**BORDEREAU DE REMISE DE CHÈQUES EN € n° 3880700
ou RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Crédit sous réserve de vérification
détaillée et de bonne fin

Date de remise :

Nombre de chèques :

Signature

International Banking Account Number (IBAN) **FR76 1130 6000 2448 1262 0545 090**
Bank Identification Code (BIC) **AGRIFRPP813**

Code banque

Code guichet

Numéro de compte

Clé RIB

TOTAL REMISE
à compléter dans tous les cas

1 1 3 0 6 0 0 0 2 4 4 8 1 2 6 2 0 5 4 5 0 9 0

